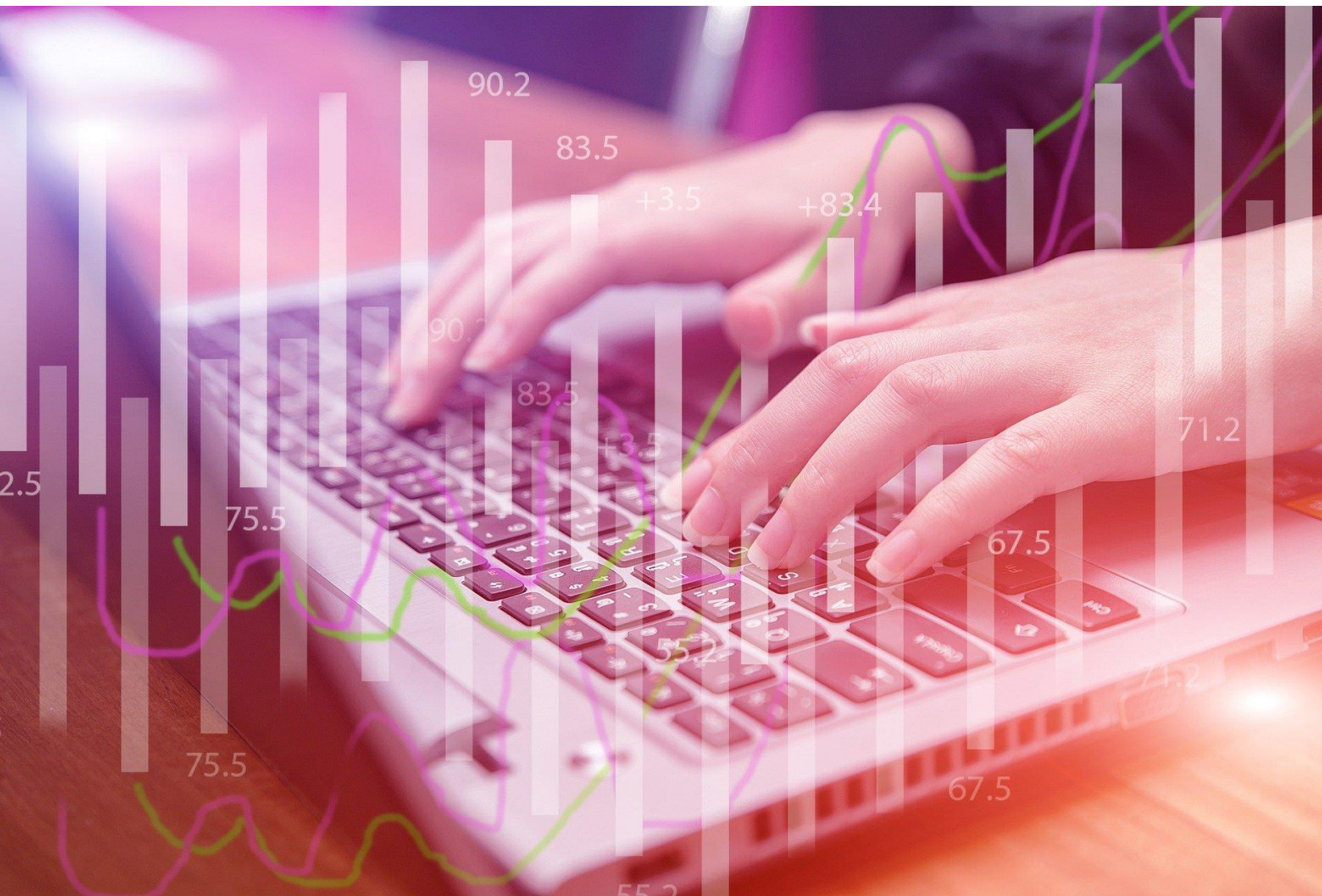


**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES ENTREPRISES



PROPOS INTRODUCTIFS

Levier de croissance identifié dans le SRDEII, la transformation numérique est un enjeu et une source de compétitivité pour toutes les entreprises régionales, petites et grandes. Améliorer la satisfaction des clients, accroître l'agilité et la performance de l'entreprise, favoriser les échanges sont autant de défis à relever quotidiennement et l'intégration du numérique est un levier incontournable aujourd'hui.

Depuis 2018, dans le cadre du CapEco numérique, la Région soutient plusieurs programmes d'actions à destination des artisans, des commerçants, des industries ... afin de les informer et les accompagner dans leur transformation numérique.

Cette nécessaire mutation s'est accélérée depuis le début de la crise sanitaire et elle s'avère plus difficile pour les TPE qui disposent de moins de ressources et de temps.

C'est pourquoi, afin d'aider les entreprises à se repositionner au sortir de la crise par une mutation numérique de leur organisation et d'être accompagnée individuellement pour conduire ce changement, la Région déploie une nouvelle aide « DIGIT PASS Bourgogne-Franche-Comté ».

Ce guide rappelle, par ailleurs, l'ensemble des expertises régionales à destination des entreprises pour les accompagner dans leur transition digitale.



DIGIT PASS

Aide financière à la digitalisation de l'entreprise en favorisant l'investissement et le recours à des conseils externes

BENEFICIAIRES

Les entreprises de toute forme juridique, autonomes au sens de la réglementation européenne :

- réalisant **moins de 2 M € de chiffre d'affaires** et employant moins de **20 ETP** ou salariés (hors apprenti).
- à jour de leurs déclarations et paiements des charges sociales et fiscales.

Sont exclues : les structures se trouvant en l'état de dépôt de bilan ou redressement judiciaire, procédure de sauvegarde ; les structures représentant un secteur ; les activités essentiellement patrimoniales ; les professions libérales et réglementées.

DEPENSES ELIGIBLES

Les prestations relevant de la relation client, gestions des stocks, exploitation et protection des données, de la production, de commande et de paiement en ligne. Sont exclues la création d'un site vitrine Internet ou sa mise à jour.

Ne sont pas éligibles : les renouvellements de certification, les dépenses sur le champ de la formation, les prestations à caractère obligatoire faisant partie de l'activité normale de l'entreprise...

MODALITES

Aide au conseil

Recours à du conseil extérieur pour revoir et déployer la stratégie d'entreprise en mode digital

- Subvention.
- Montant : 80 % du montant sur la base du devis initial, jusqu'à 10 000 € (coût journée du prestataire plafonné à 1 000 € HT) hors frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.
- Versement en une seule fois sur présentation de la facture acquittée et compte rendu de la prestation mise en œuvre.
- Cumulable avec le chèque numérique de l'Etat. Non cumulable avec le conseil ciblé et stratégique PME, la Presta'INNO, l'accompagnement Industrie du futur (sur le volet strictement de conseil).
- Ne sont pas éligibles les prestations réalisées par les organismes financés par des fonds publics.

Aide à l'investissement

- Subvention.
- Taux maximum de 40 % (plafonné par le régime *de minimis*),
- Assiette d'investissement de 10 000 € HT minimum à 80 000 € HT maximum.
- Versement : une avance de 50 % pourra être sollicitée sur demande du bénéficiaire, le solde sur présentation de l'état récapitulatif des dépenses réalisées et d'un bilan.
- Dépenses d'investissements éligibles : achat de licences progiciels, logiciels, modules marchands du site Internet, outils collaboratifs, équipements nécessaires aux activités déterminées par les critères d'éligibilité...

PROCEDURE

Dépôt en ligne sur le site du Conseil régional avant l'engagement de l'action
www.bourgognefranchecomte.fr.

CONTACT

entreprises@bourgognefranchecomte.fr
03 81 61 62 00

TPE et PME, S'INFORMER, SE FAIRE ACCOMPAGNER A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

**CHAMBRE DE
COMMERCE ET
D'INDUSTRIE
REGIONALE**

**CHAMBRE DES
METIERS ET DE
L'ARTISANAT**

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de son entreprise face au numérique
- Evaluer la maturité numérique de son entreprise
- Se faire accompagner dans le choix et le déploiement de solutions numériques
- Augmenter sa productivité et sa réactivité
- Mieux satisfaire vos clients, capter de nouveaux marchés

Sur toutes les thématiques liées à la communication, la commercialisation, la vente, la fidélisation client et la cybersécurité :

Développer mes ventes, communiquer avec mes (nouveaux) clients, vendre à distance, référencer mes produits, répondre à un appel d'offres, gérer ma réputation, renforcer ma visibilité sur les réseaux sociaux, créer mon site web, gérer la sécurité de l'information (cybersécurité, RGPD, cloud, abonnement)...

ACTIONS

- Des temps collectifs d'information
- Des diagnostics individuels pour évaluer la maturité numérique de l'entreprise, construire un plan d'action et suivre sa mise en place
- Des accompagnements principalement dans les domaines suivants : communication et publicité en ligne, développement commercial, protection des systèmes et des données, maturité et stratégie numérique
- Des places de marché pour développer son activité en ligne
- Des formations

CONTACT

CCIR

Philippe Martin
03 80 60 40 53

p.martin@bourgognefranche-comte.cci.fr
www.bourgognefranche-comte.cci.fr

CMA

Pascal BORTOT
03 80 63 01 20

pbortot@artisanant-bfc.fr
www.artisanat-bfc.fr



ACCOMPAGNEMENT POUR LES CREATEURS, JEUNES ENTREPRISES, START-UPS DU NUMERIQUE

DOCKS NUMERIQUES, accélérateur pour les start-ups numériques

OBJECTIF

- Proposer un accompagnement sur-mesure pour les startups numériques sur les aspects commercial, financier, communication, RH

CONTACT

Alexia AUBELLE
07 66 20 16 75
alexia@lesdocks.net
www.lesdocks.net

COMMENT

- Un programme accélération
- Un programme d'accompagnement à la levée de fonds
- Un programme Open Innovation



IP-IP, accompagnement des porteurs de projets numériques

OBJECTIF

- Proposer un cadre et un accompagnement spécifique aux métiers du numérique

CONTACT

Céline BAVEREL
cbaverel@ip-ip.coop
06 52 14 16 36
www.ip-ip.coop

COMMENT

- Accompagner les porteurs de projet numérique dans leur parcours de création d'entreprise.
- Le modèle CAE permet un portage juridique, un statut d'entrepreneur-salarié, des conseils, un accompagnement.



POUR TOUTES ENTREPRISES, DES EXPERTISES A VOTRE SERVICE

NUMERICA, pôle numérique de BFC



OBJECTIFS

- Sensibiliser aux enjeux et aux opportunités offertes par le numérique
- Développer les usages numériques

CONTACT

Aurélié DROMARD
03 81 31 26 87
adromard@numericabfc.com
<https://numericabfc.com>

ACTIONS

- Des événements dédiés à l'innovation et à la transformation numérique
- Un appui aux projets individuels (analyse des besoins, rédaction de cahier des charges, consultation de prestataires, recherche de financement ...)
- Un appui aux projets collaboratifs innovants (consortium en vue d'appel à projet)
- Un accompagnement à l'évolution des métiers avec l'intégration du numérique (audit, référentiel compétences numériques, formations)
- Animation d'une pépinière dédiée à l'accompagnement des projets numériques innovants

NICEPHORE CITE, pôle d'ingénierie numérique



OBJECTIFS

- Transformation numérique des PME-PMI
- Accélérateur de projets innovants

CONTACT

Delphine Vanhoutte
06 27 44 41 35
Delphine.vanhoutte@nicephorecite.com
www.nicephorecite.com

ACTIONS

- Des conférences, événements, formations dédiés à l'innovation et à la transformation numérique
- Animation du FabLab (formation / prototypage / production de petites séries et expérimentation avec les porteurs de projets, les entreprises et les grands groupes)
- Animation d'une pépinière dédiée à l'accompagnement des projets numériques innovants

Programme INDUSTRIE DU FUTUR, module intégration numérique



OBJECTIF

- Améliorer sa performance industrielle par la modernisation de son système d'information et de pilotage.

CONTACT

CETIM
Arnault BELORGEY
06 73 08 90 34
arnault.belorgey@cetim.fr
www.industriedufuturbfc.com

MODALITES

- Accompagnement de 8 à 20 jours incluant des prestations de conseil et de mise en place de solutions logicielles innovantes sur l'ensemble de la chaîne de valeur : relation client, marketing, conception, pilotage de la production, maintenance, gestion des flux, optimisation énergétique, logiciels spécifiques filières.
- Reste à charge pour l'entreprise : 50% du coût de l'intervention directe, pour une prestation ne dépassant pas 22 000 € HT.

BENEFICIAIRES

- PME et ETI de BFC et répondant aux critères *de minimis*.

Le projet régional d'EDIH : pour accélérer la transformation numérique des PME industrielles

DEDIHATED BFC a pour ambition d'accompagner la transition digitale des entreprises industrielles (éloignées de la transformation numérique ou nécessitant le déploiement de services avancés).

L'offre de services sera organisée autour de 3 parcours thématiques : la donnée à l'IA ; déploiement métier du numérique sur les procédés, la qualité, et/ou la performance énergétique dans l'usine ; intégration de la supply chain. Les technologies de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité ont été priorisées.

L'objectif est de créer un guichet unique : DEDIHATED réceptionne les demandes des entreprises et réalise une analyse de maturité numérique et un diagnostic détaillé pour définir une feuille de route pour l'entreprise et lui proposer des services.

DEDIHATED BFC va aussi permettre l'accès à des infrastructures de tests et des expertises qualifiées pour la réalisation de démonstrations, d'essais et d'expérimentations, de développements de POC (Proof of concept) visant l'adaptation et la personnalisation de technologies existantes et/ou le développement de nouvelles briques technologiques et solutions.

Piloté par le Pôle Véhicule du Futur, il réunit les acteurs régionaux de l'innovation (les 5 pôles de compétitivité et clusters), de la filière numérique et du monde académique (universités et plateformes technologiques) ainsi que la CCIR. Projet européen, il ambitionne de développer des partenariats avec les autres EDIH européens afin de diffuser les expertises régionales et d'accéder à des compétences déployées hors région.

LA FILIERE NUMERIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

- 1 500 entreprises
- 8 000 salariés
- 150 start-ups

BFC NUMERIQUE, REPRESENTANT DE LA FILIERE NUMERIQUE

BFCNUMERIQUE

MISSIONS

- Représenter, accompagner et accroître la visibilité de la filière numérique

ACTIONS

- Accompagner la croissance et la recherche de financements
- Permettre aux entreprises régionales d'accéder à des marchés locaux, nationaux et internationaux
- Développer leurs compétences internes : de l'amélioration de l'offre de formation à la facilitation de recrutement
- Les faire rayonner et les accompagner sur la scène régionale, nationale et internationale
- Mise en relation entre entreprises souhaitant se digitaliser et entreprises prestataires

CONTACT

- Julie MALDANT - 03 80 60 40 40 - j.maldant@bfcnumerique.f - www.bfcnumerique.fr



Porté par BFC Numérique et grâce au soutien de 150 start-ups et 50 partenaires, l'écosystème French Tech BFC a été labellisé **communauté French Tech**, un label à visibilité internationale.

Retrouver toute l'offre de services à la transformation numérique sur
<https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE